

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAORDINAIRE CONVOQUÉ EN URGENCE  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN  
 SAMEDI 13 OCTOBRE 2018 – SALLE DES RÉUNIONS DE LA CITÉ DU VÉGÉTAL – VALREAS**

L'an deux mille dix-huit et le treize octobre à 10 heures, le **CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** convoqué en urgence le 11 octobre 2018 par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des réunions de la Cité du Végétal à Valréas, (84600), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du quatrième trimestre, sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN.

Conseillers titulaires présents	27
Conseillers suppléants présents	0
Absents	3
Excusés	16
Pouvoirs	16
Votants	43

TITULAIRES PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
AYME V. BERAUD J. DOUX R. FERRIGNO R. FOURNOL A. HILAIRE C. MARTINEZ P. RICOU M. SOUPRE M.H. TESTUD ROBERT C.	ADRIEN P. ANDEOL L. ARRIGONI JN. BARBER D. BARTHELEMY C. BICHON G. BIZARD JP. BOISSOUT M. DOUTRES B. ORTIZ J.	PERTEK J. REGNIER B. ROUQUETTE P. ROUSSIN JM. ROUSTAN M. SZABO J. VIGNE F.
SUPPLEANTS PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
ABSENTS EXCUSES		
MESDAMES	MESSIEURS	
AUMAGE M. CHEVALIER L. KIENTZI S. LASCOMBES C. MILESI A. ROBERT C. VERJAT M.J	BLANC JL. CHAMBONNET L. DANIEL T. DURIEUX B. FAGARD J. GIGONDAN J. GROSSET JM.	MARTIN J.L RIXTE A.
ABSENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
BARTHELEMY- BATHELIER F.	GROS MH. MAURICO S.	

## POUVOIRS

M. PERTEK J. avait le pouvoir de Mme AUMAGE M.  
 M. ADRIEN P. avait le pouvoir de M. BLANC JL.  
 M. BOISSOUT M. avait le pouvoir de M. CHAMBONNET L.  
 Mme FERRIGNO R. avait le pouvoir de Mme CHEVALIER L.  
 Mme TESTUD ROBERT C. avait le pouvoir de M. DANIEL T.  
 M. BICHON G. avait le pouvoir de M. DURIEUX B.  
 M. BARTHELEMY C. avait le pouvoir de M. FAGARD J.  
 M. ARRIGONI JN. avait le pouvoir de M. GIGONDAN J.  
 Mme HILAIRE C. avait le pouvoir de M. GROSSET JM.  
 M. ROUSSIN JM. avait le pouvoir de Mme KIENTZI S.  
 Mme BERAUD J. avait le pouvoir de Mme LASCOMBES C.  
 M. ROUSTAN M. avait le pouvoir de M. MARTIN JL.  
 M. ORTIZ J. avait le pouvoir de Mme MILESI A.  
 M. DOUTRES B. avait le pouvoir de M. RIXTE A.  
 M. REGNIER B. avait le pouvoir de Mme ROBERT C.  
 Mme SOUPRE MH. avait le pouvoir de Mme VERJAT MJ.

## DIVERS

Délibération 2018-82 : 42 votants compte tenu de la remise du pouvoir de Mme Maryse AUMAGE lors de la délibération 2018-83.

RAPPORTEUR	N°	DELIBERATION	VOTE
P. ADRIEN	2018-82	Urgence de l'ordre du jour – Validation par le Conseil Communautaire.	<b>Pour : 36</b> <b>Abstention : 1</b> <b>Contre : 5</b>
P. ROUQUETTE	2018-83	Principe d'institution et de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de plafonnement de la valeur locative des locaux à usage d'habitation passibles de la TEOM.	<b>Pour : 26</b> <b>Abstentions : 2</b> <b>Contre : 15</b>
P. ROUQUETTE	2018-84	Instauration d'un zonage de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour lissage.	<b>Pour : 25</b> <b>Abstentions : 2</b> <b>Contre : 16</b>
P. ROUQUETTE	2018-85	Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères des locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service.	<b>Pour : 32</b> <b>Abstentions : 3</b> <b>Contre : 8</b>

Le Président lève la séance à 11 heures.